



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°170 du Lundi 24 février 2014

Recensement militaire : (enfants nés en 1998)

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – **janvier-février-mars 1998** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Elections municipales :

Les élections municipales auront lieu pour le 1^{er} tour le 23 mars prochain au Centre Socioculturel.

La préfecture vous informe des **nouveautés 2014** :

- **obligation de présenter une pièce permettant de justifier de son identité pour voter** dans toutes les communes quelle que soit leur population (à savoir, carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo etc....) ;
- nullité des suffrages exprimés en faveur des personnes dont la candidature n'a pas été enregistrée en préfecture ou sous-préfecture.

Travaux extérieurs de l'église :

La 2^{ème} phase des travaux extérieurs de l'église se déroulera du 17 mars au 11 avril 2014 et comprendra également la réfection de la couverture de la sacristie.

Entretien des espaces publics:

Après plusieurs essais effectués en janvier, nous venons d'acquérir un désherbeur thermique. Cet équipement sera utilisé plus particulièrement pour les abords des points d'eau.

Repas des Anciens Combattants :

L'amicale des Anciens Combattants organise "le repas du Printemps" le dimanche 9 mars prochain à partir de 12h30 au Centre Socioculturel (voir détails au verso).

Fermeture du secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du lundi 03 au vendredi 07 mars 2014.

Carnaval de l'AIPE :

L'AIPE organise un carnaval des écoles, le dimanche 16 mars à l'école de Tourriers vers 15H. Après avoir brûlé M. CARNAVAL, un goûter sera servi gratuitement aux enfants dans la salle des fêtes.



**L'amicale des A.C. organise
le dimanche 9 mars 2013 à partir de 12 h 30
Salle socio-culturelle d'Aussac-Vadalle
LE REPAS DU PRINTEMPS**

MENU

Apéritif

(Cognac/schwepps - Pineau - Gâteaux salés)

Potage aux légumes

Assiette de charcuterie

Trou du milieu

Blanquette de veau

(Avec ses légumes)

Salade et fromage

Suprême à la Fraise

(Crème Brûlée vanille – Croustillant à la framboise)

Vin rouge, Vin rosé

Café

Adhérents : 17 euros

Non Adhérents : 20 euros

Enfants de 4 à 12 ans : 10 euros

Une tombola avec lots importants sera tirée au cours du repas (1,00 € le billet)

Animation musicale : Jean-Marie GUILLOT

L'amicale sera heureuse d'accueillir toutes les personnes qui souhaitent partager ce moment de convivialité avec les anciens combattants et leurs sympathisants.

(Chacun apporte son couvert)

Le Président,
René BALLET

RÉSERVATION

Avant le 2 mars 2013, auprès de :

**Lionel PRADIGNAC, 13 rue Fraîche Bise 16560 VADALLE, Téléphone : 05.45.20.62.59
OU**

René BALLET, 18 rue Fraîche Bise 16560 VADALLE, Téléphone : 05.45.20.30.81

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Mairie 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle
tél : 05.45.20.61.60 – Fax : 05.45.20.76.36

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr - Internet : www.aussac-vadalle.fr